

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 30 OCTOBRE

UN NOM MAUDIT

La presse libérale républicaine est infatigable. Elle ajoute à son étude du meilleur système de baillon pour les journaux l'étude d'une nouvelle réglementation des séances parlementaires et notamment du droit d'interpellation. Ce dernier point sert depuis quelques jours surtout de thème aux discussions des renovateurs.

Il est difficile à ce propos de ne pas faire un rapprochement. Depuis quatre jours également on discute à propos certains détails de la grave dépêche publiée vendredi dernier par l'Agence Havas. Mais on n'en dément pas le fond et c'est le seul point important. L'Agence Havas est officieuse au premier chef. Le gouvernement peut l'accuser d'avoir maladroitement porté à la connaissance du public des vérités sur l'état actuel au Tonkin qui n'étaient pas bonnes à dire. On ne peut l'accuser d'avoir inventé des faits pour être désagréable à un gouvernement qui le soutient depuis si longtemps par tous les moyens possibles.

Ces faits d'ailleurs concordent absolument avec les tristes récits publiés par nombre de journaux, et de tout cela il ne résulte que trop clairement et trop malheureusement que les faits sont exacts.

L'ancienne guerre recommence. Nous voilà revenus aux jours sanglants de Bac-Li et de Lang-Son.

Plus on va, plus on sacrifie d'hommes et d'argent, moins ce pays est pacifié. Chaque fois que nous entendons parler du Tonkin, nom maudit, c'est pour apprendre de nouveaux deuils, de nouvelles pertes d'argent.

Deux ou trois journaux honteusement conspués par les officieux nous disent que plusieurs députés ont l'intention d'interpeller le Gouvernement au sujet de ce renouveau des hostilités.

Nous pouvons être certains à l'avance que la majorité républicaine donnera un blanc-seing au gouvernement. Qui sait même si les bruits qui courent depuis quatre jours sur la résolution de cette majorité de modifier le règlement de la Chambre et de réduire à sa plus simple expression le droit d'interpellation n'ont pas la situation du Tonkin pour cause déterminante. Mais si l'on croit, par là, faire étouffer les responsabilités des politiciens qui ont dans ces dernières années jusqu'à la fin de la dernière législature trompé le pays, on se fait d'étranges illusions.

La vérité transpire d'abord, s'affirme ensuite au grand jour, et si le réveil est pénible pour les dupes, il est terrible pour les dupeurs.

G. DE MANGAY.

LETTRE D'UN SOLDAT

On communique à l'*Intransigeant* la lettre suivante écrite à sa mère par un soldat qui fait partie du corps expéditionnaire au Tonkin :

« Hanoï, le 4 septembre 1889.

Ma chère mère,

Je n'ai pas encore reçu ta lettre du der-

nier courrier, qui a dû arriver à Bac-Ninh il y a trois ou quatre jours. Cependant, comme celui de France va partir, je me hâte de t'envoyer ces quelques mots.

» Je suis actuellement à Hanoï, où je suis arrivé il y a quelques jours, escortant un convoi, et d'où je dois repartir pour une nouvelle destination, après être repassé à Bac-Ninh.

» Nous sommes sur les dents de ce moment, marches sur marches, combats sur combats. Les pirates se sont reformés de nouveau ; les Chinois se sont joints à eux, bien armés et ayant des munitions en quantité. Ils vont nous inquiéter quelque peu, car ils occupent de nombreux postes, par bandes de cinq, six, sept et huit cents hommes. Et l'on compte au moins une dizaine de ces bandes.

» Voilà donc l'ancienne guerre du Tonkin qui recommence. Et pour comble de bonheur, il n'y a plus de troupes !

» Les combats se livrent à 1 contre 40 ; dernièrement, 25 soldats d'infanterie de marine ont lutté contre 200 Chinois, et 40 tirailleurs contre 400 pirates ; ces tirailleurs étaient de ma compagnie, et nous avons eu notre lieutenant blessé au poignet gauche, un sergent a reçu une balle dans le corps ; il y a eu 5 tués et 7 ou 8 blessés. D'autre part, et toujours dans notre compagnie, un autre sergent a reçu une balle dans la cuisse, et 6 de ses tirailleurs sont plus ou moins grièvement blessés. — Au dernier moment, nous apprenons deux autres affaires, où nous avons éprouvé non moins de pertes.

» Voilà quel est l'état du Tonkin en ce moment, et si cela continue, si l'on ne nous envoie pas de renforts de France, qui sait ce qui va nous arriver !

» Je n'aurais pas donné ces détails, si les journaux n'en parlaient pas. Mais demain ce que je te dis là sera connu et publié.

» Je t'écrirai prochainement pour te donner le résultat de toutes ces histoires de pirates ; et j'espère que ce résultat sera bon ; — du moins il faut le croire.

» Aujourd'hui, je n'ai pas grand temps à ma disposition et je suis forcé de m'arrêter. »

Les commentaires seraient superflus après un pareil témoignage.

LA CAUSE DES GRÈVES

Quelques observations de la *Patrie* :

« Le pays noir, c'est-à-dire les centres houillers du Nord et principalement du Pas-de-Calais, est en ébullition.

» Il souffle un vent de révolte et de haine dans les rangs des mineurs ; des collisions sanglantes sont en perspective. Déjà les grévistes du Pas-de-Calais ont attaqué la troupe mandée pour protéger les fosses contre l'invasion et il a fallu toute la prudence, tout le sang-froid des officiers pour empêcher une catastrophe.

» Quelle est la cause secrète de cette guerre acharnée de l'ouvrier contre les patrons, guerre tout aussi funeste aux uns qu'aux autres et dont les résultats sont des pertes qui se chiffrent par millions ?

» La chose est bien simple.

» La population minière du Pas-de-Calais est réfractaire à la République opportuniste, et les élections devaient le démontrer une fois de plus.

» Il devenait urgent d'endiguer le mouvement conservateur qui s'annonçait comme devant être funeste au gouvernement.

» Ce fut le préfet et les autres agents de l'administration qui reçurent cette mission :

» Annoncez que si les élections sont favorables au gouvernement, d'importantes améliorations seront apportées à la situation des mineurs.

» Promettez tout ! promettez toujours ! nous verrons après.

» Et les corrupteurs se mirent en campagne, dirigés par le préfet, personnage sans vergogne, inféodé au ministère.

» Les mineurs naïfs crurent ces prometteurs sur parole et, poussés par des meneurs officieux, ils votèrent comme on le leur demandait, puis ils attendirent ; et comme rien ne venait, comme rien ne pouvait venir, justement furieux et humiliés d'avoir été pris pour dupes, ils se fâchèrent ; les révolutionnaires saisissant la balle au bond, la grève fut décidée, et aujourd'hui elle bat son plein sans compter ce que l'avenir nous réserve peut-être. »

Mort de M. Lambert de Sainte-Croix

On lit dans la *France nouvelle* :

« La triste nouvelle nous a profondément affligé, et c'est sous le coup d'une émotion très vive que nous venons essayer de payer à la mémoire de l'éminent et cher défunt l'hommage dû à son exquise affabilité, à sa loyauté éprouvée, à son dévouement aux grandes causes que nous servons.

» Le moment n'est pas venu de retracer la carrière toute de fidélité et d'honneur de ce royaliste qui sut, avec tant de droiture et d'élévation, s'associer au deuil des légitimistes pleurant le grand Prince dont Monsieur le Comte de Paris recueillait l'héritage royal.

» Ce que fut M. Lambert de Sainte-Croix, comme orateur, ses admirables discours, où la franchise la plus irréprochable s'alliait à une remarquable clairvoyance, le disent avec éloquence.

» Ce que fut M. Lambert de Sainte-Croix, comme représentant du Chef de la Maison de France, chacun de nous le sait.

» Toujours prêt à combattre, il était de ces royalistes qui croient encore à l'avenir de la Monarchie, mais il jugeait dangereux pour la France de se lancer dans les aventures afin de rentrer dans le droit.

» Jusqu'au bout de sa carrière, ce vaillant a lutté, et l'on peut dire qu'il tombe en plein champ de bataille. Le coup qui l'a terrassé, il ne l'a point, cependant, reçu dans la mêlée électorale. Non, c'est la mort d'un enfant, gracieux comme l'Orient, selon le vers du poète, qui a brisé le cœur de son grand-père.

» M. Lambert de Sainte-Croix ne se consolait pas de la perte de son petit-fils, tout en se résignant en chrétien.

» La France, qui regrette un de ses meilleurs citoyens, le parti royaliste, qui est privé d'un de ses conseillers les plus sages, Monseigneur le Comte de Paris, qui unit ses prières et ses larmes à celles de tant d'amis, au nombre desquels nous comptons parmi les anciens, s'associe à la douleur d'une famille où les traditions les plus hautes trouveront encore de fidèles continuateurs.

» M. Lambert de Sainte-Croix laisse un nom justement honoré, et ses adversaires eux-mêmes salueront avec sympathie sa mémoire, digne de tous les regrets et de tous les respects. »

M. Charles Lambert de Sainte-Croix, né à Paris en 1827, était petit-fils de M. Jean-Barthélemy Lambert de Sainte-Croix, procureur au Châtelet, et fils de M. Lambert de Sainte-Croix, notaire à Paris.

Il fit son droit à Paris, fut vice-président et président de la conférence Molé et se fit remarquer sous l'Empire par son opposition au régime impérial, qu'il combattit dans le *Journal de Paris* et dans le *Courrier du Dimanche*.

Candidat à la députation en 1867 dans l'Aude, il échoua, mais fut élu député le 8 février 1871 et quelques mois plus tard fut nommé sénateur de l'Aude.

Nommé en 1885 député dans le département des Landes, il fut invalidé.

UN PÈLERINAGE MILITAIRE A JÉRUSALEM.

On écrit de Toulon, 26 octobre :

« En présence des pèlerinages militaires à Jérusalem, accomplis alternativement par les marines autrichienne et italienne, et en vue de fortifier et d'étendre en Syrie l'influence française, le ministre des affaires étrangères avait prié le gouvernement de profiter du séjour, dans les eaux de Jaffa, de la deuxième division de l'escadre commandée par le contre-amiral Alquier, pour organiser une visite militaire aux saints lieux, et il allouait une subvention de 3,000 francs pour les frais de ce pèlerinage.

» Après avis favorable, ordre fut transmis au contre-amiral Alquier de prendre ses dispositions pour ce voyage, et le lendemain 22 septembre 53 officiers, l'aumônier et 200 marins, tous volontaires, l'amiral et le consul français en tête, étaient conduits en voiture à 4 kilomètre de Jérusalem, d'où ils se sont rendus à pieds et sans armes au saint sépulcre.

» Trois jours furent consacrés à ce pèlerinage en Terre sainte. Nous avons appris de la bouche même de bon nombre de ces marins que ce pèlerinage a produit une excellente impression parmi les populations qui ne cessaient d'acclamer les Français partout sur leur passage et qu'il a laissé un précieux souvenir dans l'esprit de nos marins qui sont tous enchantés de l'accueil sympathique qu'ils ont reçu des communautés religieuses et de la population. »

ÉTRANGER

LE VATICAN ET M. DE BISMARCK

Les progrès de l'influence russe au Vatican commencent à préoccuper sérieusement la chancellerie allemande.

Des représentations auraient été faites de Berlin à M. Crispi au sujet de l'attitude par trop intransigeante qu'il a prise vis-à-vis du Souverain Pontife.

M. Crispi ayant répondu qu'il était prêt à donner toute satisfaction à l'Allemagne, mais que l'Italie ne pouvait pas faire un seul pas en arrière, on ne serait pas éloigné de laisser à l'empereur Guillaume une sorte d'arbitrage entre la Papauté et le gouvernement du roi Humbert, de façon à amener une détente dans les relations du Vatican avec l'Italie.

NOUVELLES MILITAIRES

LES ÉLÈVES DE SAINT-CYR

A propos de la liste d'admission à l'École de Saint-Cyr, on nous fait remarquer que le programme du concours de cette année avait notablement changé les dispositions précédentes : l'importance de l'allemand était accrue à juste titre ; celle des mathématiques l'était avec moins de raison ; qu'en est-il résulté ?

1. Que, sur les 2,100 candidats à Saint-Cyr, 7 à 800 avaient préparé l'École Polytechnique et subi un entraînement particulier sur les mathématiques ;

2. Que, sur les 450 reçus, 275 étaient en même temps candidats à Polytechnique ;

3. Que les examens d'histoire et de géographie ont été bien moins satisfaisants que ceux de mathématiques ;

4. Enfin, que cette invasion de mathématiciens a pour effet de fermer l'entrée de l'École à des candidats qui, moins versés dans les mathématiques, s'étaient plus particulièrement préparés sur l'histoire et la carte d'Europe.

LES CONTINGENTS D'AFRIQUE

Les hommes du contingent destinés aux corps stationnés en Algérie et en Tunisie seront mis en route du 12 au 20 novembre.

Les recrues du 9^e corps partiront de Marseille, le 15, pour Philippeville et Tunis, et de Port-Vendres, le 14, pour Oran et le 19 pour Alger.

Tous ces jeunes soldats devront arriver au port d'embarquement qui leur a été désigné le jour même du départ du paquebot.

Les jeunes gens appartenant à la classe 1888, et faisant partie du contingent appelé cette année sous les drapeaux qui, par numéro d'ordre, ont été affectés aux bataillons d'infan-

terie légère d'Afrique, seront embarqués le mois prochain.

Ceux de la 9^e région s'embarqueront à Port-Vendres pour Alger, le 26 novembre, pour Oran le 28, et enfin à Marseille pour Philippeville, le 27.

LES COURSES MILITAIRES EN ITALIE

Le ministre de la guerre d'Italie vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une circulaire réglementant les courses militaires. Les plus grandes facilités devront être données aux officiers par les chefs de corps, pour leur permettre d'y prendre part. Le ministère de la guerre consacrera une certaine somme pour créer de nouveaux prix. Enfin, les chevaux d'armes voyageant pour se rendre sur un hippodrome ne paieront que le quart du tarif. (Cette dernière somme est remboursée par les Sociétés de courses ; les chevaux voyageront donc gratuitement.) Enfin, les chevaux qui devront prendre part aux courses seront mis en subsistance dans les corps des garnisons où ces dernières ont lieu.

Cette circulaire a été envoyée à la suite d'un rapport des généraux inspecteurs de cavalerie, constatant que le goût du sport avait eu pour effet de doter la cavalerie italienne d'un grand nombre de jeunes officiers montant vigoureusement à cheval.

Nous rappellerons à ce propos qu'en Allemagne les officiers supérieurs sont « invités » à des chasses à courre dites *par force-jagd*.

C'est un examen d'équitation déguisé ; car les inspecteurs de cavalerie y assistent. Il est question de créer la même institution en Italie.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VAGABONDS ET NOMADES

Il n'y a pas de jour où quelque journal de province ne se plaigne de leur nombre toujours croissant et ne signale leur audace et leurs méfaits.

La parquet de Rochechouart (Haute-Vienne) vient de mettre la main sur une bande de Bohémiens qui ne vivaient que de rapines et de vols.

Quatre individus ont été arrêtés, trois hommes et une femme. On a trouvé sur eux sept liasses de billets de banque de 100 fr., une somme de 47,000 fr., et une quantité d'objets de valeur tels que montres, bijoux, etc.

La semaine dernière, une bande de Bohémiens, prétendus rétameurs, a été refoulée avec peine par la gendarmerie depuis Saint-Poix (Mayenne) jusqu'aux frontières du département d'Ille-et-Vilaine. Ces nomades étaient

entrés dans les maisons du bourg de Saint-Poix et avaient une façon de *forcer* la charité qui terrorisait les habitants.

Au commencement de cette semaine, on a expulsé de Rennes trois ou quatre familles d'Italiens qui depuis plusieurs jours avaient établi leur quartier général dans cette ville et s'y livraient impunément à la mendicité — interdite aux indigènes !

Le vagabondage est devenu un fléau pour la province en même temps qu'une industrie très lucrative pour ceux qui le pratiquent et l'exercent.

Dans les villes, on s'en défend encore ; on les expulse. Mais dans les bourgades et villages, là surtout où il n'y a pas de gendarmes, on est à leur merci.

Les chemineaux, « les ouvriers sans ouvrage », d'une part ; les étrangers, nomades italiens ou bohémiens, de l'autre, sont devenus les véritables maîtres de la campagne, qu'ils mettent en coupe réglée de toute façon. C'est la dime sous une autre forme, — et quelle dime !

Tandis que tant d'honnêtes ouvriers sont condamnés dans les villes au chômage forcé ; tandis qu'il y a des enfants et des femmes qui ont faim à la porte des usines fermées, eux, les vagabonds, les errants, les rouleurs, sans avoir même besoin de recourir au vol, ont la continue assurance du souper et du gîte.

Devant chaque porte ils s'arrêtent, à chaque habitant ils demandent quelque chose. Et malheur à celui qui refuse ! Qu'il prenne garde à sa grange ou à son étable, à ses meubles, à ses bestiaux ou à lui-même !

Aussi tout le monde donne-t-il. Les morceaux de pain et de « fricot » s'entassent dans le bissac, les sous aussi, — car quelquefois ils refusent les dons en nature et exigent de l'argent ! Le paysan paye son tribut à l'ennemi ! il achète pour ainsi dire sa clémence.

Plus le chemineau marche et plus son métier est lucratif. Son gain se mesure à la distance parcourue : on pourrait presque le taxer au kilomètre.

« Dernièrement, raconte le *Journal d'Indre-et-Loire*, l'un d'eux disait à un jeune charretier : Qu'est-ce que tu fais ici ? Tu gagnes vingt sous par jour. Viens avec moi, tu te feras le double, tu dormiras et tu mangeras quand tu voudras, et tu verras du pays. »

Le vagabondage aura avant peu un syndicat. Tel grand garçon solide, paresseux à l'atelier et ayant de bonnes jambes, jette là ses outils et se met à battre la campagne. Il est assuré d'un gain considérable outre la nourriture. Quant au gîte, il résidera partout : dans la première étable venue, au fond d'une grange, dans un coin d'écurie.

Et qu'on n'aille pas croire que nous exagérons, que nous voulons assombrir un tableau déjà trop noir. Consultez les agriculteurs et parcourez un peu les routes, et vous verrez.

Dernièrement, dans une petite commune du Morbihan où j'étais en villégiature, j'ai vu s'arrêter à la porte de la maison jusqu'à sept vagabonds en un jour.

Il serait temps que les pouvoirs publics avissent à cet état de choses !

Ce serait pourtant une surveillance et une répression faciles que celles de ces vagabonds si l'on voulait sans donner la peine, c'est-à-dire si les gendarmes avaient des ordres précis et sévères et si les parquets y tenaient la main.

En ce qui concerne particulièrement les Bohémiens et les nomades, à quoi sert de les refouler d'une commune dans une autre, si ce n'est à en infester tour à tour le pays tout entier ?

Il serait bien plus simple de les empêcher de passer la frontière.... (*Journal de Rennes.*)

UN RÉPUBLICAIN D'AUTREFOIS

On a inauguré dimanche, à Angers, un monument élevé par la ville à la mémoire de Grégoire Bordillon qui fut, en 1848, commissaire du gouvernement dans le département de Maine-et-Loire. C'est une célébrité un peu locale, mais l'homme était du moins fort honnête, et il n'y a point grand inconvénient à ce que l'hommage rendu à sa mémoire ait un caractère un peu exagéré. Mais le piquant, c'est qu'en élevant un monument à la mémoire de Bordillon, les républicains ne semblent pas se douter qu'ils protestent indirectement contre les idées qu'ils affectent aujourd'hui de professer.

Dans un des discours qu'il prononça à Angers, Bordillon s'écriait en s'adressant au drapeau tricolore :

« Noble drapeau, au-dessus de toi rien ne s'élève ! rien, sinon le seul étendard au-dessous duquel puisse flotter le drapeau de la République, la croix du Christ ! »

Les idées religieuses de Bordillon s'affirment encore avec l'âge. Ajoutons qu'au témoignage de tous ceux qui le connurent, l'ancien préfet de Maine-et-Loire voulait la République large, libérale et tolérante. On est un peu surpris de voir que les républicains d'aujourd'hui aient songé à lui élever un monument. E. R.

On se rappelle à Saumur que c'est M. Bordillon qui présida la plantation de l'arbre de la Liberté, place de l'Hôtel-de-Ville, près la Promenade (aujourd'hui le Square). Ce fut à sa demande que le clergé vint processionnellement bénir cet arbre.

LES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

Les présidents des Sociétés de secours mutuels ont été informés que l'État accordera, en 1890, des subventions à celles de ces Sociétés approuvées qui effectueront, avant le 31 décembre prochain, des versements à leurs caisses de pensions de retraite.

AVEU SUPRÊME

II

Les jours qui suivirent le retour de Norbert à Paris furent les plus heureux de son existence. Sans qu'il eût rien fait pour cela, alors que, par un sentiment d'exquise délicatesse, il fuyait le bonheur, le bonheur était venu à lui. Et il ne s'y mêlait même pas cette pointe d'amertume qui en eût gâté la saveur, si son ami avait manifesté un vif chagrin à la suite de son échec. Mais non : Sylvain s'était consolé très vite. Était-ce donc qu'il n'avait jamais éprouvé pour la fille de M. Nevers un amour véritable et qu'il s'était mépris sur la nature de son affection ? Peut-être. En tout cas, il s'étonnait lui-même de la facilité avec laquelle il avait pris son parti d'une déconvenue à laquelle il s'attendait si peu. Chose singulière : c'était lui, maintenant, qui rassurait Lestrangle à ce sujet.

« Je t'en prie, mon bon, lui disait-il, ne me

plains pas. Ne te fais pas de peine à cause de moi. Au premier instant, je l'avoue, j'ai éprouvé une vive déception. Mais, je le vois bien aujourd'hui, c'est dans mon amour-propre que j'ai été blessé, beaucoup plus que dans mon cœur. La preuve en est que, si M^{lle} Nevers m'avait préféré tout autre que toi, eh bien ! je sens que j'en aurais été extrêmement froissé... Mais j'étais un fat de m'imaginer qu'elle pouvait m'aimer. Cela m'apprendra à être plus modeste, une autre fois... »

Un matin, Dardand entra avec une figure rayonnante dans la chambre de Norbert.

— Devine qui j'ai rencontré avant-hier ? Je te le donne en cent... en mille... Ne cherche pas, c'est inutile... M^{me} Lebrouffais, mon cher, tu sais bien, cette vieille coquette de l'hôtel du Pot-d'Étain, qui voulait marier sa fille aînée à un prétendu marquis espagnol...

— Le marquis de Tres-Villas, n'est-ce pas ?

— Justement. Et, à ce propos, je te dirai, entre parenthèses, que ce pseudo-gentilhomme, qui n'était qu'un escroc et s'appelait Cabriac de son vrai nom, vient d'être condamné à dix ans de travaux forcés pour faux par la cour d'assises de la Seine...

— C'est peut-être la seule chose qu'il n'ait pas volée.

— Pour en revenir à M^{me} Lebrouffais, voici dans quelles circonstances je l'ai rencontrée. C'était jendi soir... Il pleuvait à verse... J'avais un parapluie, par extraordinaire, et je traversais la place de la Concorde, quand je m'entends héler soudain et je vois, quittant un refuge, se précipiter vers moi une grosse dame coiffée d'un chapeau à fleurs jaunes et rouges et vêtue d'une robe violette... « Ah ! monsieur » Dardand ! quel heureux hasard ! C'est la Providence qui vous met sur ma route !... » Seriez-vous assez aimable pour me prêter la moitié de votre parapluie ? Je suis en retard pour rentrer et Athénaïs sera inquiète... Mais aussi, d'un temps pareil, impossible de trouver une place dans les tramways et les omnibus... Aussitôt, j'offre galamment mon parapluie et mon bras à M^{me} Lebrouffais et je la reconduis jusqu'à sa porte. Or, comme elle demeure rue Condorcet, tu penses si nous avons eu le temps de causer ! Chemin faisant, j'ai appris ta démarche près de M^{me} Lebrouffais, à Saint-Feuillac, et les incidents tragi-comiques qui l'ont suivie et que je te conterai en détail. Après une pareille aventure, la sémil-

lante veuve et ses filles n'ont pu continuer d'habiter Nantes où l'histoire était connue et commentée partout, grâce aux bavardages de M^{lle} Philomène. Alors ces dames sont venues habiter Paris.

— Et la belle Athénaïs ?

— Sa mère cherche toujours à la marier, mais elle a renoncé à l'aristocratie ; c'est dans le commerce maintenant qu'elle guette l'oiseau bleu de ses rêves. Elle est tout à fait dégoûtée des gendres à particule et à blason. Ah ! elle se repent joliment, je t'assure, de t'avoir mal reçu et elle m'a prié de te transmettre toutes ses excuses. Je ne sais qui lui a appris que tu étais riche, et tu as diablement remonté dans son estime. Elle m'a même donné très clairement à entendre que, pour peu qu'Athénaïs fût de ton goût...

— Merci du cadeau !...

— Je l'ai laissé s'engager à fond, puis, à brûle-pourpoint, je lui ai annoncé ton prochain mariage... Si tu avais vu quelle tête elle a fait à cette nouvelle !... Non, vrai, c'était à peindre... Encore un gendre de raté !... Décidément, Athénaïs est destinée à coiffer sainte Catherine... Quant à Cécile, c'est autre chose, et, s'il ne dépendait que de moi...

COMPAGNIE D'ORLÉANS
Fête de la Toussaint
UNE JOURNÉE A PARIS

Trains de plaisir à prix réduits

A l'occasion des derniers jours de l'Exposition universelle, la Compagnie d'Orléans organisera deux trains de plaisir à prix exceptionnellement réduits permettant de passer à Paris la journée du vendredi 1^{er} ou celle du dimanche 3 novembre.

Ces trains partiront, le premier, dans la soirée du 31 octobre et le second dans la soirée du 2 novembre.

Le retour de Paris aura lieu dans les nuits du 1^{er} au 2 et du 3 au 4 novembre.

Ils prendront les voyageurs en provenance des lignes de Poitiers à Tours, Clefs à Longué, La Bohalle à Tours, Dissay-s.-Courcillon à Tours, Tours à Orléans exclu et des stations de Fondettes-Saint-Cyr, Notre-Dame-d'Oë, Monnaie, Châteaurenault, Saint-Amand-de-Vendôme, Châteaudun, Bonneval et Yoves.

Des affiches spéciales placardées dans les localités et les gares indiquent les prix et les heures de passage de ces trains.

L'émission des billets cessera le 30 octobre pour le premier départ et le 1^{er} novembre pour le second départ.

MORILLES ET CHAMPIGNONS

Les champignons sont un mets nourrissant et sain, à condition de les manger frais, car, en vieillissant, les champignons comestibles eux-mêmes deviennent vénéneux.

La morille, qui est regardée comme le roi des champignons, n'est pas sans danger dans cette saison et on ne peut en manger de fraîche qu'au printemps.

On ne saurait donc être trop en garde contre les morilles que des femmes de la campagne viennent vendre dans les rues de la ville.

M. S..., qui habite rue d'Orléans, à Saumur, avait acheté à une de ces marchandes un plat de morilles qu'il avait fait préparer pour son dîner. Il les avait mangées avec plaisir, mais dans la nuit il a ressenti les symptômes de l'empoisonnement. Des secours urgents lui ont été donnés ; il a pris des vomitifs et a pu rejeter les champignons qu'il avait absorbés. Il a continué le lendemain à prendre des antidotes pour débarrasser l'intestin, et enfin il est aujourd'hui hors de danger.

Il est à désirer que les champignons, ramassés au hasard, ne soient pas vendus dans les rues et livrés à la consommation avant d'avoir été soumis à l'examen de l'inspecteur chargé de ce service.

ACCIDENT. — M^{me} Migrant, propriétaire à Allonnes, s'était arrêtée, samedi, rue Saint-Jean, à Saumur, pour regarder les objets exposés dans un magasin de modes, lorsqu'elle a été atteinte au-dessous du sein par le brancard d'une voiture, dont le cocher, par une distraction impardonnable, regardait les magasins du côté opposé.

— Tu l'as donc revue ?

— Je l'ai revue. Arrivée dans l'allée de la maison qu'elle habite, M^{me} Lebrouffais m'a invité avec insistance à monter. Cela ne me plaisait qu'à demi, mais je me suis rappelé la pauvre Cendrillon, et j'ai cédé... C'est au troisième au-dessus de l'entresol, un petit appartement de quatre pièces, assez coquet, mais où la rareté des meubles dépareillés, usés, révèle plus qu'une grande gêne : la misère, une misère que dissimule un peu, grâce à l'activité, au travail, au savoir-faire ingénieux de M^{lle} Cécile, cette propreté méticuleuse qui est le luxe des pauvres gens. La superbe Athénais, étendue sur une chaise longue, passe son temps à lire des romans crasseux loués dans un cabinet de lecture. M^{me} Lebrouffais, toute la journée, court les magasins où elle dépense ses maigres revenus, et Cécile fait le ménage. Drôle d'intérieur, je t'assure. Mais, sans Cécile, la veuve et sa fille aînée seraient bien malheureuses. Oh ! la douce et charmante créature ! Toujours la même, un peu plus pâle seulement, les yeux cernés par les veilles, son fin visage de vierge encadré dans cette magnifique chevelure d'or fauve que nous admirions tant, l'été dernier, et dont

Cette dame a été renversée et a perdu connaissance. Les personnes qui avaient été témoins de l'accident l'ont transportée chez M^{me} Richet, modiste, où des soins pressés lui ont été donnés.

Le docteur Perrault, appelé aussitôt, a constaté qu'une côte avait été fracturée et a prodigué les secours de son art. On a pris une voiture pour transporter la blessée chez elle, mais les souffrances étaient si aiguës, qu'elle a été obligée de s'arrêter en route chez son genre.

L'état de M^{me} Migrant présente une certaine gravité.

ANGERS. — *Toujours les pontonniers.* — Depuis longtemps, les pontonniers font parler d'eux à Angers et la série des scandales qu'ils causent n'est pas encore close.

Dimanche, un grand rassemblement avait lieu dans la rue Parcheminerie, où une mégère se débattait au milieu d'un groupe de sous-officiers. La police voulut intervenir en priant la drôlesse de rentrer dans son taudis. Sur son refus, les agents voulurent emmener la récalcitrante au poste. Mais les pontonniers prirent fait et cause pour elle et l'un d'eux, appréhendant un agent au collet, lui déchira sa capote.

La police put prendre le nom de ce militaire, tandis que les autres prenaient la fuite.

Une plainte a été déposée entre les mains de l'autorité militaire. (Anjou.)

TOURS. — *Théâtre-Français.* — Vendredi prochain, jour de la Toussaint, la troupe d'Angers viendra donner à Tours une représentation des *Deux Orphelines*, le drame si émouvant de Dennery.

ARRESTATION DES ASSASSINS DE GENILLÉ

Un des assassins ou complice, nommé Chabylant, Léon, âgé de vingt-trois ans, né à Sasnières, près de Vendôme, a été arrêté le 25 courant à quatre heures du soir, dans la forêt de Montrichard, par la gendarmerie de la ville.

La victime, nommée Couillard, était un braconnier renforcé, redouté des gardes, allant à l'affût la nuit, et colporteur dans le jour.

La nuit du crime il exerçait son industrie en compagnie d'une femme, avec laquelle il vivait depuis vingt ans, et du jeune Chabylant.

Ce dernier prétend que Couillard a été tué à coups de fusil par la femme elle-même, qui voulait s'en débarrasser, et qu'il l'a seulement aidée à porter le cadavre pour le cacher.

Il paraît que cette virago braconnait aussi et maniait le fusil comme un tireur émérite.

Elle a été arrêtée également, et ils sont maintenant tous les deux à la prison de Lo-

la nuance étrange désespérait le pinceau de nos maîtres modernes...

Norbert ne put s'empêcher de sourire.

— Là, là, mon cher, quel enthousiasme ! Eh ! savez-vous, monsieur l'inconstant, que Madeleine ne sera guère flattée d'apprendre ce soir que vous l'avez déjà oubliée ?...

— Que veux-tu, mon bon ? Je te l'ai déjà dit ; je crois franchement que je n'ai jamais aimé réellement M^{lle} Nevers. Nous sommes quelquefois victimes d'une sorte de mirage moral qui nous fait prendre pour de l'amour ce qui n'est qu'un caprice, une fantaisie passagère, ou encore une suggestion de l'orgueil qui nous illusionne sur la nature de nos sentiments et revêt des couleurs de l'affection véritable ce qui n'en est que la contrefaçon. Tel est, sans doute, mon cas.

Là-dessus, Sylvain se mit à pirouetter sur ses talons en chantant d'une voix de stentor :

Comme la plume au vent
L'homme est volage !...

(A suivre.) MAXIME JUILLET.

ches en attendant qu'ils soient transférés à Tours. (Journal d'Indre-et-Loire.)

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 octobre 1889.

Les réalisations se sont arrêtées. En clôture, on constate même quelques velléités de reprise : 3 0/0, 87.17 ; 4 1/2 0/0, 105.80.

Le Crédit Foncier est bien tenu à 1,300. Les capitaux de placement continuent à absorber les rares offres qui se produisent sur les obligations.

La Banque de Paris et des Pays-Bas s'arrête à 852.50. Sur le marché en Banque, les actions de la Banque Nationale du Brésil conservent leur prime de 153 fr. avec tendances à des prix supérieurs.

La Société Générale est ferme à 461.25 ; la Banque d'Escompte à 526.25 ne se laisse pas entamer. Le Crédit Lyonnais pivote autour du cours de 700. La Société de Dépôts et Comptes courants s'inscrit à 602.50.

Il y a abondance de souscripteurs aux guichets du Crédit Mobilier, de la Société Générale et de Dépôts et Comptes courants, chargés de l'émission des obligations du Sud de l'Espagne.

Le Panama sans mouvement à 51.25. L'Alpine très bien tenue se négocie à 208.75.

L'action du Gaz de Madrid entretient un bon courant d'affaires à 493.75. Cette entreprise est entrée depuis longtemps dans la période des bénéfices et son développement industriel lui assure des cours plus élevés.

On demande le Crédit Provincial à 68.75 et 70.

Le 4 0/0 Turc, toujours animé, trouve acheteurs à 17.20.

L'obligation des Chemins Economiques s'échange à 391.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Les bénéfices sont de 2 1/2 0/0 par mois, payables le 10 de chaque mois. Les versements sont permanents. Les fonds ou titres doivent être adressés à M. le directeur de la Banque d'Etat, place de la Bourse, à Paris.

Changements de temps ! — Saint-Lô (Manche), le 18 juin 1889. — J'avais depuis 1883 des douleurs dans un genou, à chaque changement de temps surtout j'en souffrais horriblement, ça m'enlevait l'appétit et le sommeil. Depuis que j'ai employé votre Baume Victor, je ne ressens plus aucune douleur.

(Sig. lég.) JOSEPH CALVET, rue Torteron, 28. Envoi franco contre mandat de 2 fr. Pharmacie Hertzog, 28, rue de Grammont, Paris.

Bibliographie.

LECTURES COURANTES DES ÉCOLIERS FRANÇAIS (la Famille — la Maison — le Village — notre Pays), par M. CAUMONT.

DESCRIPTIONS DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE, par M. LANDAIS, inspecteur de l'enseignement primaire.

Cet ouvrage embrasse un tout formant une petite encyclopédie des connaissances de l'enfant, une revue de ce qu'il peut et doit apprendre. Son étude est une préparation directe au concours pour le *Certificat d'études primaires*.

Les auteurs ont adopté un ordre à la fois naturel, aisé, et pourtant logique, progressif, reproduisant bien la marche de l'esprit.

On ne parle d'abord à l'enfant que de ce qu'il a vu ou doit voir. Les premiers êtres qui l'entourent : sa mère, son père, ses frères et sœurs, ses grands-parents, Dieu, qu'il apprend à connaître et à aimer au sein de la famille : voilà ses premiers sujets de lecture et de réflexion.

Puis viennent les choses de la maison (habitation, alimentation, vêtement), et, comme par une succession de cercles concentriques de plus en plus vastes, le village, le département et le pays.

La Famille comprend 48 articles ; la Maison, 41 ; le Village, 24 ; Notre Département, 12 ; Notre Pays, 41. — Total, 136 articles différents.

Livre de l'Élève, 1 fr. 50 ; — Livre du Maître (lequel contient toutes les matières du Livre de l'Élève), 2 fr. 50. — Chez Ch. DELAGRAVE, libraire-éditeur, rue Soufflot, 15, Paris.

LES FRAMBOISES

Après trois ans de silence, JULES KLEIN publie une nouvelle valse : LES FRAMBOISES, qui fait fureur à Paris.

Jolies comme *Fraises au Champagne*, LES FRAMBOISES renferment de fraîches et gracieuses mélodies qui semblent faites du doux parfum des fleurs sauvages et des mystérieuses senteurs de la forêt.

D'ailleurs, les valseuses exquises de JULES KLEIN : *Dernier Sourire*, *Nuage de Dentelle*, *Parfums Capiteux*, *Vierge de Raphaël*, *Lèvres de Feu* ; ses polkas : *Cœur d'Artichaut*,

Peau de Satin, *Coup de Canif*, *Radis Roses*, *mazurka* ; ses gavottes : *Un Rêve sous Louis XV*, *Royal Caprice*, et *Fraises au Champagne*, valse chantée, ont remplacé les productions allemandes dont la France ne veut plus !

Vu le succès des FRAMBOISES, cette valse a paru à 2 mains, à 4 mains et simplifiée. — Paris, COLOMBIER, 6, rue Vivienne. Chaque œuvre franco 2 fr. 50 en timbres-poste.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 26 Octobre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Les fêtes d'Anvers-Paris au Palais de l'Industrie ; La galerie Desaix ; La statue de J.-B. Dumas. — Une Orpheline, nouvelle par Gustave Claudin. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Échecs, par S. Rosenthal. — Monde financier. — Récréations de la famille. — Bibliographie. — Rébus.

GRAVURES : La fête de Paris-Anvers au Palais de l'Industrie. — Exposition universelle : L'histoire du travail dans le Palais des Arts libéraux ; Le Palais des Arts Libéraux ; Le terre-plein du Dôme ; Laboratoire d'alchimie au XVI^e siècle ; La galerie Desaix ; Les pavillons du Champ-de-Mars. — Monument élevé à la mémoire de J.-B. Dumas. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

BOURSE DE PARIS

Du 29 Octobre 1889

3 0/0	87 12
3 0/0 amortissable	90 70
4 1/2	105 80

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. *Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.*

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M^{le} COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous les autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Foire, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEU

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent ;
Hors ville, par 5 kilos, 80 cent ;
Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent ;
Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent ;
Hors ville, par 5 kilos, 85 cent ;
Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent ;
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

AMERICAN-TAMPON

Une nouvelle invention vient de paraître à Saumur.

C'est l'*American-Tampon* intarissable ne nécessitant jamais d'encre. Il remplace avantageusement les anciens tampons en boîtes de fer-blanc, généralement malpropres.

Son prix modique assure une très grande économie à ceux qui se servent journellement de tampons.

Il y a cinq couleurs. — En vente à l'imprimerie P. Godet, 4, place du Marché-Noir, et chez MM. Dézé, Guillemet, Girard, Javaud et Milon, libraires à Saumur.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

A LA BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

SAISON D'HIVER

Grande Mise en vente — Choix considérable de Vêtements en tous Genres
tous Prix, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

PRIX FIXE, marqué en chiffres connus

Ville de Doué-la-Fontaine

ADJUDICATION

DU

Droit d'Étalage

A la Mairie de Doué, le LUNDI
25 NOVEMBRE 1889, à une heure
de l'après-midi.

Mise à prix : 12,000 fr.

Prix du bail actuel, 14,765 fr.

Cautionnement exigé, 4,000 fr.

A LOUER

POUR NOËL 1889

UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-
Messagerie, n° 9,

Comprenant, au rez-de-chaus-
sée : salle à manger, cuisine,
écurie, grand porche ; au 1^{er},
salon, 2 chambres à coucher ; au
second, 2 chambres et cabinet ;
mansardes et grenier ; cave, lieux
d'aisances, gaz, eau de Loire.

S'adresser même rue, n° 11.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

MAISON

AVEC COUR ET JARDIN

Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue
de la Tonnelle. (708)

A Louer présentement

EN TOTALITÉ OU PARTIE

MAISON

Fraîchement réparée

Rue de l'Hôtel-Dieu, 27, compo-
sée de 16 pièces et servitudes, cour,
parterres.

S'adresser à côté, au n° 29.

ON DEMANDE UN JEUNE GARÇON,

de 15 à 17 ans,

sachant bien écrire, et pouvant

soigner et conduire un cheval.

S'adresser à M. CARICOU, villa

Angelo, à Beaulieu. (852)

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

PRÊTS

HYPOTHÉCAIRES

sur Titres et tout-

autres Garanties Mobili-

ères et Immobilières.

Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits

successifs, Opérations sur Successions en liquidation

et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C-

9, rue de Beaujoulais (Palais-Royal), Paris

HUILE D'OLIVE

DE 4^{er} CHOIX

Provenant de la maison MAR-
CELLIN CORNU, de Salon (Bouches-
du-Rhône, a obtenu 2 MÉDAILLES
d'or en 1867 et à l'Exposition
universelle de 1889.

Dépôt, échantillons et prix cou-
rants, chez M. RICHARD-ALAIS,
négociant en vins, rue Beauré-
paire, n° 39, à Saumur. (864)

RHUMES, TOUX, BRONCHITES

Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue
de la Tonnelle.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON AVEC JARDIN

Rue de la Petite-Douve, 19.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX,
66, quai de Limoges. (679)

PILULES BEECHAM

d'une efficacité reconnue depuis
50 ans, contre les maladies d'esto-
mac, du foie et des nerfs, telles
que flatuosités, ballonnement du
ventre et assouplissements après
le repas, échauffements, consti-
pation, algèurs, digestions diffi-
ciles, pertes d'appétit, bouche
amère, accumulation de la bile
et de glaires, nausées, conges-
tions, vertiges, maux de tête,
migraines, étouffements, insom-
nies, cauchemars, rhumes, catar-
rhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAM
PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT
LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à
l'USAGE des DAMES. La première dose sou-
lège en quelques heures sans qu'il soit nécessaire
d'interrompre ses occupations. Employées dans
les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle
dépasse CINC MILLIONS de BOITES.

Préparées par THOMAS BEECHAM, à St-Helens (Angleterre).

Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES :

Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées ;

62, Avenue des Champs-Élysées, 62

et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS

Détail dans toutes les Pharmacies.

ON DEMANDE une apprentie

pour les Tapisseries artistiques.

S'adresser rue du Marché-Noir,

n° 10.

SUCRE POUR VENDANGES

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.

Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR

Se charge également de donner tous les renseignements.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Spécialité de Couronnes funéraires

MÉDAILLONS, POTS ET BOUQUETS EN PERLES ET PORCELAINE

A l'occasion de la Toussaint

SOLDE GÉNÉRAL A PRIX TRÈS RÉDUITS

Ancienne Maison CUPIT

COCHET, Successeur

20, Rue du Portail-Louis, 20

Maison de confiance et vendant le meilleur marché de tout Saumur.

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil	70 cent. le paquet	Perle luxe	1 fr. le paquet
La Brésilienne	80 — —	Nubienn triple pression	1 10 —
La Perle (à trous)	90 — —	L'Etoile	1 20 —

Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Huile de colza épurée, le 1/2 kil., 35 centimes.

Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à
des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,
pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de
Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos
droits et à queue.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur

188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,